

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2022

Fnac Darty a déposé le 17 mars 2023 le Document d'enregistrement universel établi pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le Document d'enregistrement universel, déposé en version xHTML, est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il inclut notamment les informations suivantes :

- Le rapport financier annuel 2022, comprenant les comptes sociaux de Fnac Darty et les comptes consolidés du Groupe ;
- Le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- Les rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Les informations relatives au descriptif du programme de rachat d'actions ;
- Les informations sociales et environnementales constituant la Déclaration de Performance Extra-Financière et incluant la taxonomie.

Le Document d'enregistrement universel est disponible sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers (<u>www.amf-france.org</u>) et sur le site internet de la société à l'adresse suivante : <u>www.fnacdarty.com</u> dans la rubrique "Investisseurs". Il peut également être envoyé par courriel sur demande envoyée à actionnaires@fnacdarty.com.

Par ailleurs, le Document d'enregistrement universel est également publié au format d'information électronique unique européen (ESEF) comprenant le balisage des états financiers primaires consolidés et des notes annexes aux états financiers consolidés au format XBRL.

Une version anglaise sera disponible sur le site Internet du Groupe à compter du 13 avril prochain.

CONTACT

ANALYSTES / INVESTISSEURS

investisseurs@fnacdarty.com +33 (0)1 55 21 52 53